

## 4.6 Fiches-diagnostiques

Chacune des 15 UGA identifiées à la section 4.3 est analysée dans cette section.

Un recensement des caractéristiques de l'UGA est d'abord présenté, puis les particularités qui émanent du portrait sont énumérées. Ensuite, une analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) est faite. Les principaux enjeux sont aussi présentés, tout comme les orientations et objectifs de conservation de la MRC. L'identification des MHH d'intérêt fait également partie des fiches.

### 4.6.1 Unité géographique d'analyse # 1 : Basque



Baie-des-Sables © MRC de La Matanie, 2022

#### 4.6.1.1 Caractéristiques propres au territoire

L'unité géographique d'analyse Basque comprend trois bassins versants principaux : Basque, Lepage et Plourde. C'est un territoire de 62,07 km<sup>2</sup> borné au nord par le fleuve Saint-Laurent comprenant les municipalités de Baie-des-Sables et de Métis-sur-Mer. C'est le territoire le plus agricole, composé de terres fertiles presque totalement privées.

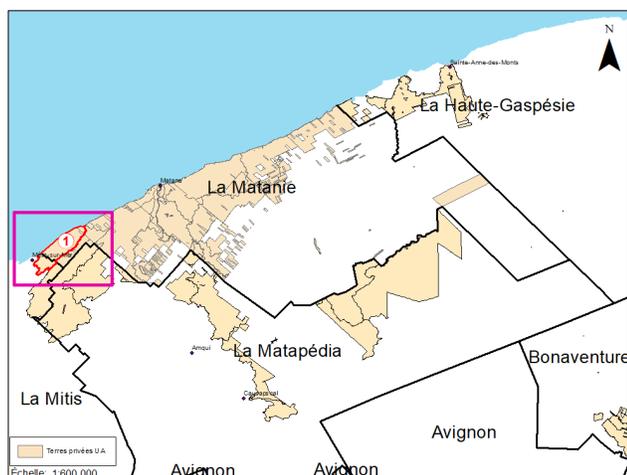


Figure 56 : Localisation de l'UGA # 1 : Basque

Superficie totale de l'UGA # 1 : Basque  
62,07 km<sup>2</sup>

Terres privées  
**61,73 km<sup>2</sup>** (99,5 %)

Terres privées par MRC  
La Matanie 45,91 km<sup>2</sup>  
La Mitis 15,82 km<sup>2</sup>

Figure 57 : Superficies de l'UGA # 1 : Basque

### 4.6.1.2 Utilisation du sol de tenure privée

Près de la moitié du territoire de l'UGA #1 est composée de terres cultivées. On y retrouve une concentration d'entreprises agricoles. D'ailleurs, les sous-bassins de ce secteur ont été identifiés par le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL, 2016) comme étant prioritaires pour orienter les actions en agroenvironnement pour la biodiversité (Figure 19).

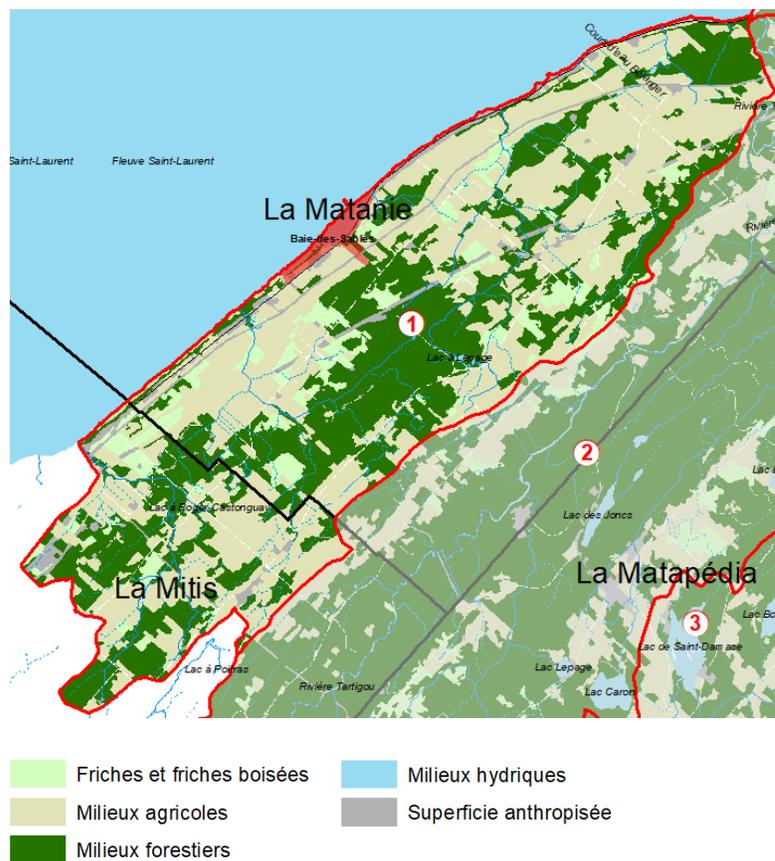
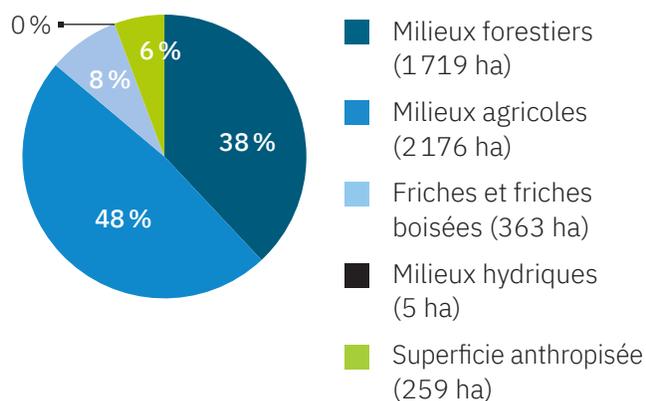


Figure 58 : Types d'utilisations du sol de tenure privée de l'UGA #1 : Basque (données pour la MRC de La Matanie seulement)



### 4.6.1.3 Pressions

En général, les pressions anthropiques exercées sur les milieux humides de l'UGA Basque sont faibles. Malgré tout, 94 % de la superficie de milieux humides subit une certaine pression. La pression principale exercée sur les MH est d'origine agricole, dans 80 % des cas.

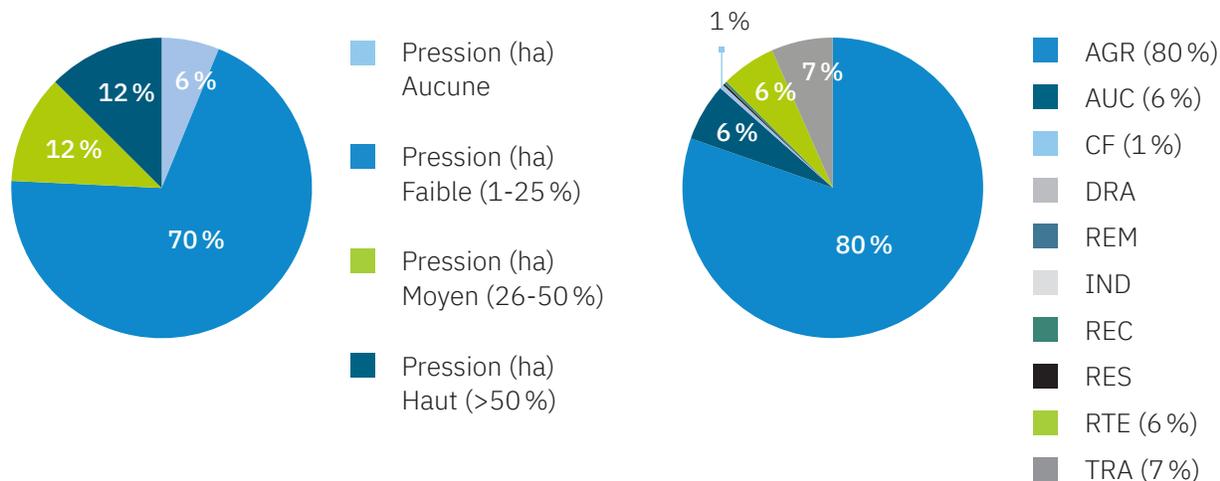


Figure 59 : Taux de pression (a) et types de pression principale (b) de l'UGA #1 : Basque

L'analyse du réseau routier montre une densité de ponceaux de 0,73 ponceau/km linéaire de cours d'eau, ce qui est modérément élevé par rapport à la moyenne de 0,61 pour le territoire au complet. Quant à la densité de chemins, elle est de 1,64 km/km<sup>2</sup>, soit en-dessous de la moyenne. La direction des cours d'eau traversant les chemins perpendiculairement pour aller se jeter dans le fleuve, notamment près de la route 132, peut expliquer ces chiffres.

**Tableau 32 : Données relatives au réseau routier de l'UGA #1 Basque**

Longueur des routes pavées (km)	50,61
Longueur de routes non pavées (km)	16,70
Longueur des chemins forestiers (km)	34,31
Longueur totale du réseau routier (km)	101,62
<b>Nombre de ponceaux (potentiel)</b>	<b>85</b>

Source : Réseau routier – AgréseauPlus, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

#### 4.6.1.4 Milieux hydriques

Les principaux cours d'eau sont le cours d'eau des Basques, le ruisseau Plourde et le cours d'eau Lepage. La superficie de lacs est négligeable. Par ailleurs, une grande proportion de cours d'eau est linéarisée. À des fins d'aménagement pour l'agriculture, le territoire a été modifié au fil des ans et presque tous les cours d'eau canalisés (Plan de gestion des cours d'eau de la MRC de La Matanie, en préparation).

**Tableau 33 : Caractéristiques des milieux hydriques de l'UGA #1 : Basque**

Longueur de cours d'eau permanents (km)	33,87
Longueur de cours d'eau intermittents (km)	82,31
Milieux hydriques surfaciques (lacs) (ha)	5,25
Milieux hydriques surfaciques (rivières) (ha)	1,41

#### 4.6.1.5 Milieux humides

Un total de 574 hectares de milieux humides sont présents dans l'UGA Basque, selon les données de milieux humides détaillés (CIC, 2022). Les tourbières boisées et les marécages forment les types dominants, les autres étant de superficies négligeables.

**Tableau 34 : Milieux humides de l'UGA #1 : Basque**

Type de milieu humide	Superficie dans les terres privées de la MRC de La Matanie (ha)
Eau peu profonde	3
Marais	0
Prairie humide	1
Marécage	93
Tourbière ouverte ombrotrophe ( <i>bog</i> )	0
Tourbière ouverte minérotrophe ( <i>fen</i> )	20
Tourbière boisée	457
<b>Total</b>	<b>574</b>

La quantité de milieux humides est relativement élevée, avec 12,5 % de la superficie du territoire privé de La Matanie.



Figure 60 : Pourcentage de milieux humides dans l'UGA #1 : Basque\*

\* Données provenant de la cartographie détaillée des milieux humides du Bas-St-Laurent – phase 1 (CIC, 2022).

Quelques-unes des plus grandes tourbières boisées de La Matanie se retrouvent dans la plaine côtière. Plus à l'est, ces tourbières ont fait l'objet d'exploitation commerciale, mais celles de l'UGA Basque demeurent relativement intègres.

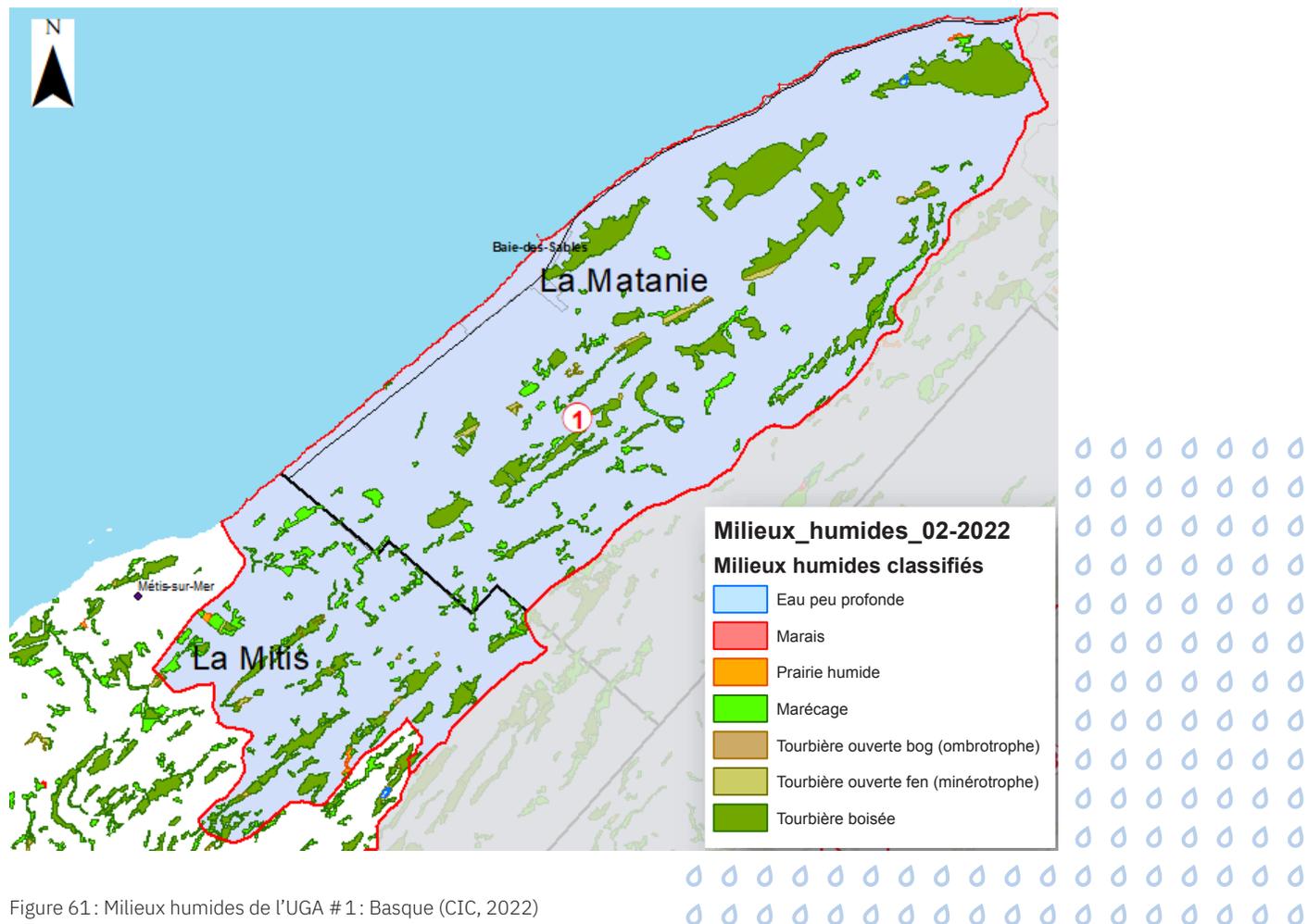


Figure 61 : Milieux humides de l'UGA # 1 : Basque (CIC, 2022)

#### 4.6.1.6 Milieu humain

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a effectué le recensement des éléments modifiés par l'humain à l'intérieur de l'UGA. Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Périmètres urbains inclus :
  - Baie-des-Sables (pop. 617)
  - Une partie de Métis-sur-Mer (pop. 562)
- › Portion dans MRC de La Mitis (environ 25 %)
- › 1 carrière et 2 sablières
- › Chemin de fer (longueur 14,53 km)
- › Route 132
- › Systèmes de distribution d'eau potable :
  - Baie-des-Sables :
    - Dessert une population de 375 personnes
    - Type d'approvisionnement : puits tubulaire et source à bassin unique
  - Présence d'une petite partie du réseau d'aqueduc et d'égout de la municipalité de Métis-sur-Mer (seulement une habitation desservie touche le territoire de l'UGA)
  - Présence d'aire de protection des prises d'eau potable pour la municipalité de Baie-des-Sables

- › Stations d'épuration :
  - Baie-des-Sables :
    - **Type de traitement** : Étangs aérés.
    - Population** desservie : 350.
    - Nombre d'ouvrages de surverse sur le réseau** : 2.
    - Nombre d'ouvrages de surverse non localisés** : 2.
- › Électricité :
  - Ligne de transport d'énergie (longueur de 42,54 km)
  - Poste de transport d'énergie des Boules (Métis-sur-Mer)
  - Poste de transport d'énergie du parc éolien de Baie-des-Sables (Baie-des-Sables)
  - 57 éoliennes
- › 1 barrage de faible contenance type récréatif et villégiature
- › 2 lieux d'élimination des déchets désaffectés
- › 2 lieux de dépôt de sel intérieurs
- › 19 entreprises agricoles en Matanie
- › Tourisme :
  - Halte du Meunier (Baie-des-Sables)
  - 4 accès publics au bord de mer (Baie-des-Sables)
  - Accès à la route bleue du sud de l'estuaire (activités nautiques, ex. kayak)
  - Villégiature en bord de mer
  - Présence du quai de Baie-des-Sables (Activité pêche sur le quai)
- › Sentiers pédestres :
  - Sentiers de ski de fond et de raquette de Baie-des-Sables (longueur de la piste 8 km)
  - Sentier pédestre des Rosiers (longueur du sentier 2,5 km)
- › Sentiers VHR :
  - Sentier de QUAD (longueur de 4,50 km)
  - Sentier de motoneige (longueur de 5,65 km)



#### 4.6.1.7 Milieu naturel

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, le recensement des caractéristiques naturelles de l'UGA et des éléments de risque a été effectué (espèces menacées ou vulnérables, événements climatiques extrêmes, etc.). Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Principaux cours d'eau et lacs :
  - Cours d'eau des Basques
  - Ruisseau Plourde
  - Cours d'eau Lepage
- › Espèce exotique envahissante :
  - Plante de milieux terrestres : Berce commune
- › Présence d'aires de concentration d'oiseaux aquatiques
- › Présence de capelan
- › Présence de sagine noueuse (fleuve Saint-Laurent) – espèce floristique susceptible d'être désignée menacée
- › Secteur d'un coquiller (fleuve Saint-Laurent)
- › Secteurs à risque :
  - Inondation en eau libre 0-100 ans
  - Érosion (cours d'eau des Basques)
  - Décrochement et glissement de terrain
  - Ravinement
- › Érosion côtière
  - Forte exposition de la route 132
  - Nombre élevé de bâtiments à risque d'ici 2099 dans le PU de Baie-des-Sables
  - Espaces sans contraintes au déplacement des écosystèmes côtiers très faible

#### 4.6.1.8 Identification des milieux humides d'intérêt pour la conservation

Parmi les milieux humides recensés sur le territoire, les complexes de milieux humides prioritaires ont été ciblés à partir de l'analyse multicritères décrite à la section 4.4.1. Les cinq niveaux de priorisation obtenus ont été classés en trois catégories, soit «absence d'intention» (niveaux 1 et 2), «utilisation durable» (niveau 3) et «protection» (niveaux 4 et 5).

Par la suite, un filtre fin tenant compte de la représentativité et de la rareté de certains milieux (ex. marais) a été appliqué. Disponibles pour tout le territoire de cette UGA, les données de la cartographie détaillée de CIC ont aussi permis de raffiner la délimitation des milieux humides d'intérêt, lorsqu'il était de plus grande superficie ou équivalent. Lorsque le milieu humide de la cartographie de CIC était nettement plus petit ou absent, il a été retiré des milieux d'intérêt. Des éléments territoriaux ont aussi permis de peaufiner la sélection du PRMHH (présence de sentiers, lacs de villégiature importants, présence de plantes rares, zones inondables, éléments naturels importants, etc.) La justification de chaque filtre fin, s'il y a lieu, se retrouve dans la couche d'information numérique des milieux humides d'intérêt.

**Tableau 35 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #1: Basque**

Niveau de priorisation (analyse multicritères BSL)	Moyen de conservation retenu	Superficie (ha)
1	<b>Absence d'intention</b>	523,33
2		
3	<b>Utilisation durable</b>	51,29
4	<b>Protection</b>	0
5		
<b>Total des MH d'intérêt</b>		<b>51,29 (9%*)</b>

\* Le pourcentage est calculé sur la base du total des MH détaillés lorsque disponibles (CIC, 2022) et potentiels pour le reste (MELCC, 2019)

La MRC n'a pas identifié de milieux humides en protection intégrale. Elle a toutefois identifié 51 hectares de milieux humides en utilisation durable, composés de tourbières boisées, de marécages et de tourbières ouvertes minérotrophes (*fen*).

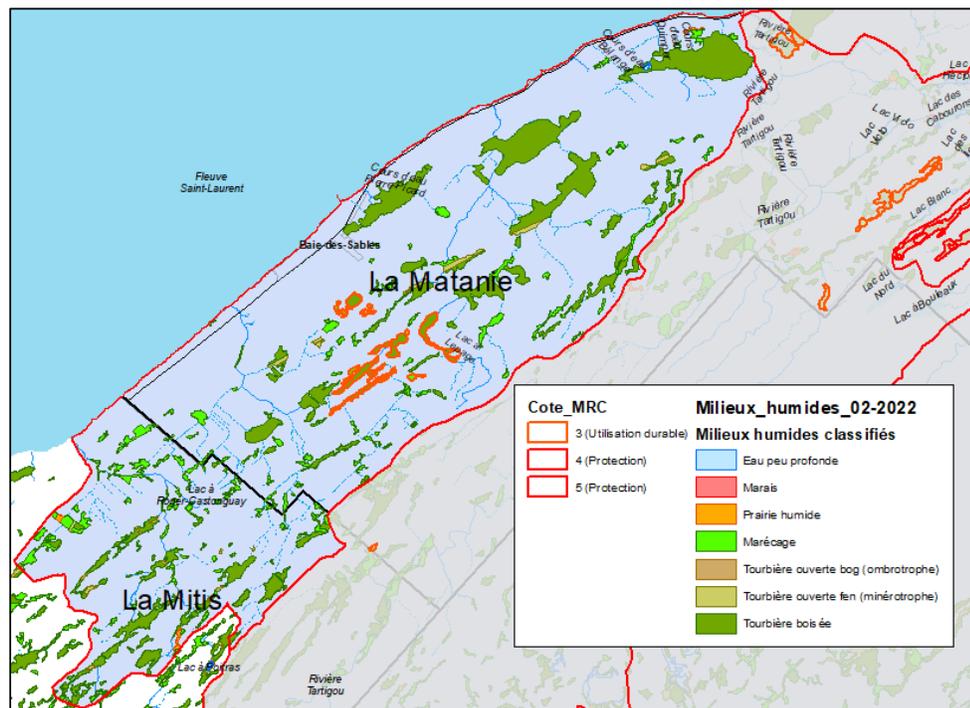


Figure 62 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #1: Basque

## 4.6.1.9 Analyse FFOM

**Tableau 36 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces des milieux humides et hydriques de l'UGA #1 : Basque**

	Forces	Opportunités
Positif	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Proportion importante de MH</li> <li>› MH concentrés dans la partie non cultivée, connectés par des cours d'eau</li> <li>› MH sous pression faible</li> <li>› Présence du fleuve (oiseaux migrateurs)</li> <li>› Pas de MH dans le périmètre urbain (PU)</li> <li>› Source d'eau souterraine (municipalités)</li> <li>› Fermes ayant des installations modernes</li> <li>› Beaucoup de petites cédrières</li> <li>› Aucun projet de développement connu qui affecterait les MH</li> <li>› Paysages côtiers ayant une valeur qualitative élevée</li> <li>› Vulnérabilité des eaux souterraines moyenne à faible dans la zone cultivée</li> <li>› Peu de pression démographique</li> <li>› Conditions socio-économiques favorables aux activités de sensibilisation</li> <li>› Pas d'enjeux de débordements de cours d'eau</li> <li>› Peu d'enjeux liés aux castors</li> <li>› Habitations peu concentrées hors-PU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Restauration d'anciennes sablières / gravières</li> <li>› Adoption d'un règlement régional sur l'aménagement forestier (volet pour les cédrières)</li> <li>› Programmes d'amélioration des connaissances et des pratiques admissibles pour les agriculteurs</li> <li>› Enveloppes pour l'amélioration des pratiques agroenvironnementales (ex. reboisement des bandes riveraines)</li> <li>› Conservation volontaire</li> <li>› Diminution de l'exposition des biens aux risques côtiers – le déplacement de bâtiments et la modification des normes d'aménagement offre l'opportunité de revoir l'accessibilité au littoral et de renaturaliser les rives</li> <li>› Sensibilisation auprès des propriétaires riverains</li> <li>› Expertise et possibilité de collaborations scientifiques avec l'UQAR (risques côtiers et fluviaux, eaux souterraines) et des organismes environnementaux</li> <li>› Développement d'une approche côtière intégrée pour les interventions sur la route 132</li> </ul>

	Faiblesses	Menaces
Négatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Milieux humides de qualité sous-représentés</li> <li>› Peu de diversité de types de MH</li> <li>› Faible proportion de forêt</li> <li>› Route 132 et pression sur le littoral (enrochements et murs)</li> <li>› Cours d'eau traversant des zones cultivées</li> <li>› Forte proportion des entreprises agricoles en production animale</li> <li>› Exploitation peu structurée des thuyas</li> <li>› Carrières et sablières non répertoriées</li> <li>› Pression des mesures environnementales sur les entreprises agricoles</li> <li>› Bandes riveraines de faible qualité</li> <li>› Pas de lacs</li> <li>› Peu de données sur les installations septiques, l'état des bandes riveraines et sur la relation entre les MH et l'eau souterraine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Dans un contexte de changements climatiques, absence de glace l'hiver sur le fleuve (aggravation de l'érosion côtière)</li> <li>› Dans un contexte de changements climatiques, élévation des niveaux marins (aggravation de la submersion côtière)</li> <li>› Dans un contexte de changements climatiques, migration des EEE (périodes de gel plus courtes)</li> <li>› Dans un contexte de changements climatiques, étiages plus sévères en été et dégradation de la qualité de l'eau de surface</li> <li>› Sécheresses exacerbées puisque moins de milieux boisés qu'ailleurs – le tarissement épisodique de certains puits de surface est rapporté en été)</li> <li>› Possibilité de futurs développements éoliens</li> <li>› Rééquipement des parcs éoliens en 2026</li> <li>› Présence d'emprises d'utilité publique favorable à la transmission d'espèces envahissantes</li> <li>› Investisseurs fonciers (accaparement des terres)</li> <li>› Augmentation de l'utilisation de pesticides en agriculture si les types de cultures changent avec les changements climatiques</li> </ul>

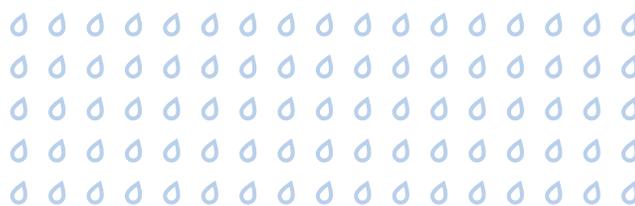
#### 4.6.1.10 Enjeux de conservation

L'UGA Basque se distingue à l'échelle de la MRC de La Matanie par l'importance de son secteur agricole. Les productions bovines laitières et de boucherie y dominent le paysage agricole, lequel occupe plus de la moitié des milieux terrestres. Sur le plan de la biodiversité, cette UGA est l'une de celles subissant les plus fortes pressions. La linéarisation des cours d'eau, le drainage agricole, la qualité des bandes riveraines et les pratiques agricoles impactent le milieu hydrique. La poursuite des efforts menant à l'adoption de pratiques agroenvironnementales par les entreprises agricoles afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement est un enjeu.

Dans un contexte de changements climatiques, la protection de la recharge en eau souterraine est aussi un enjeu pour les personnes et entreprises agricoles s'alimentant par des puits de surface. L'UGA compte une proportion élevée de milieux humides dont de nombreuses tourbières boisées (cédrières), notamment sous plan d'aménagement forestier. L'exploitation durable de ces milieux est essentielle pour protéger l'eau souterraine.

Parallèlement au fleuve Saint-Laurent, l'UGA est traversée dans un axe est-ouest par la route 132, la voie ferrée et une ligne de transport d'Hydro-Québec. Ces emprises favorisent la propagation des EEE, lesquelles se propagent généralement depuis l'ouest.

Dans un contexte de changements climatiques, les PU et certains tronçons de la route 132 voient leur exposition accrue aux risques côtiers. Le maintien du caractère naturel des milieux côtiers est un enjeu tout comme la réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes. L'élaboration de scénarios d'adaptation des communautés en collaboration avec des chercheurs est aussi une action à retenir.



#### 4.6.1.11 Orientations et objectifs de conservation des MHH

**Tableau 37 : Enjeux et objectifs de conservation de l'UGA # 1 : Basque**

Enjeu 1	Qualité de l'eau de surface en milieu agricole
Orientation	Améliorer les pratiques agroenvironnementales
Secteurs visés	Milieux hydriques agricoles
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Améliorer la qualité des bandes riveraines</li> <li>› Lors de demandes d'intervention, réaménager les cours d'eau pour retrouver un lit d'écoulement de forme naturelle</li> <li>› Supporter l'adoption de saines pratiques agroenvironnementales</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>› IQBR</li> <li>› Superficies visées par des projets agroenvironnementaux en milieux hydriques (consulter le MAPAQ)</li> <li>› Superficies cultivées avec des techniques visant la protection des sols (consulter le MAPAQ)</li> <li>› Longueur de cours d'eau restaurés</li> </ul>
Enjeu 2	Protection de la recharge en eau souterraine
Orientation	Favoriser la protection et l'aménagement forestier durable des cédrières
Secteurs visés	Tourbières boisées (cédrières)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Mettre en place des mesures réglementaires</li> <li>› Sensibiliser les propriétaires de forêt privée à la conservation volontaire</li> </ul>
Indicateurs de suivi	Superficie de MH sous conservation volontaire

Enjeu 3	Prolifération des espèces exotiques envahissantes (EEE)
Orientation	Contrer et ralentir la prolifération des EEE
Secteurs visés	Emprises routières, ferroviaires et énergétiques
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Surveiller la prolifération des EEE</li> <li>› Contrôler ou éradiquer les EEE</li> <li>› Sensibiliser le public aux EEE</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Superficies et nombre de foyers d’infestation d’EEE</li> <li>› Superficies ayant fait l’objet d’intervention</li> <li>› Nombre de signalements et d’inspections</li> </ul>
Enjeu 4	Augmentation de l’érosion côtière dans un contexte de changements climatiques
Orientation	S’adapter aux risques côtiers
Secteurs visés	Terrains riverains du fleuve Saint-Laurent
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Contrer l’artificialisation des rives</li> <li>› Favoriser l’accès au fleuve</li> <li>› Protéger le paysage maritime</li> <li>› Réduire l’exposition aux aléas côtiers</li> <li>› Sensibiliser les propriétaires riverains</li> <li>› Réaliser des scénarios d’adaptation des communautés aux changements climatiques</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>› État des rives (proportion de rives dégradées ou artificialisées)</li> <li>› Nombre de résidences exposées aux risques côtiers</li> <li>› Longueur de rives protégées par des techniques végétales ou par de la recharge de plage</li> <li>› Nombre de personnes sensibilisées</li> </ul>

